



Histoire d'archives

LES DOCUMENTS A TRAVERS LES AGES



Archives
municipales





SOMMAIRE

Les archives, qu'est-ce que c'est ?..... page 2

Les archives au fil du temps..... page 4

Les archives de Lille..... page 6

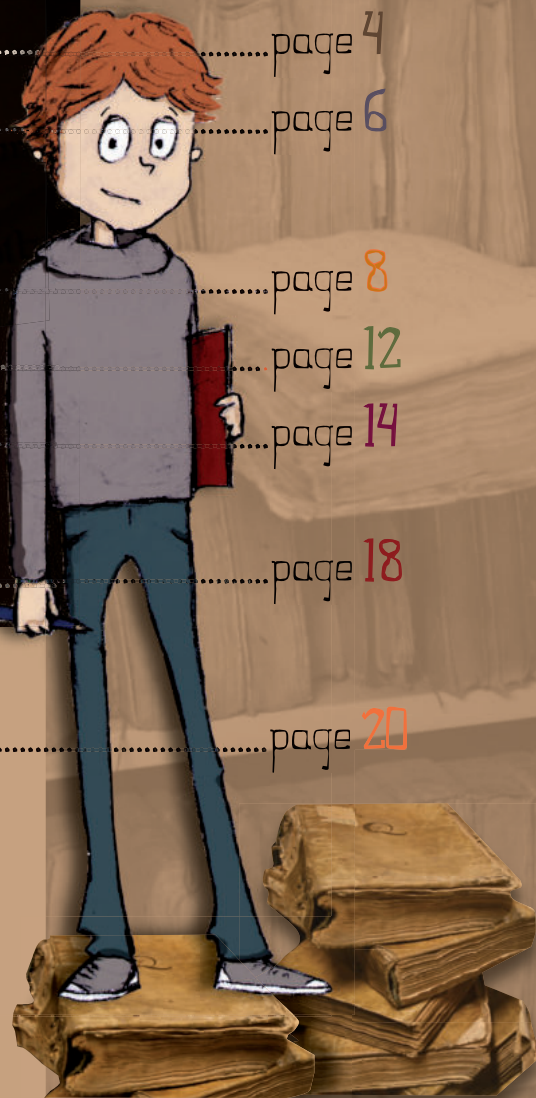
De la tablette de cire au courrier électronique :
les différents supports d'écriture..... page 8

L'évolution de l'écriture..... page 12

Les sceaux..... page 14

Un document exceptionnel :
la Charte de Jeanne de Flandre..... page 18

LE QUIZZ page 20
DES ARCHIVES





LES ARCHIVES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

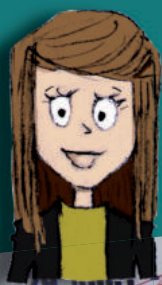
Quand on parle d'archives, on pense tout de suite à de vieux papiers, à des documents très anciens ou très précieux. On imagine des parchemins ou encore des piles de registres¹ poussiéreux. Mais finalement, que sont vraiment les archives ?

Selon la loi, « Les archives sont l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme ou leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » (Code du patrimoine, Art L211.1).

Cela signifie que chaque personne, chaque organisme (une entreprise, une association...) ou service (une école, une mairie...), qu'il soit public ou privé, produit et reçoit des documents. Ce sont souvent des textes écrits sur papier, mais cela peut également être des plans, des cartes, des photos, des vidéos, des enregistrements sonores, des documents électroniques ou même des objets.

Tous ces documents sont des archives. Ils témoignent de l'Histoire des hommes et de leurs activités.

¹ **Registre** : cahier sur lequel on note des faits, des noms, des chiffres dont on veut garder le souvenir.



Associe chaque mot à l'objet correspondant parmi cet ensemble d'archives. Attention, il y a plus de mots que d'objets !

23 AOÛT 27 SEPTEMBRE 1981
LILLE-ESPLANADE

1
FOIRE
AUX
MANÈGES

Le Petit Quinquain

2



4



5



6



7



8



9

UNE PLUME D'OIE

UN EVENTAIL

UN DVD

UN SILEX

UNE CLE

UN RASOIR

Documents extraits du fonds Dujardin, 2S 4D7, Alexandre Desrousseaux, AML

DES PARTITIONS

UNE DECORATION MILITAIRE

UNE AFFICHE

DES RAPPORTS DE POLICE

UN REGISTRE

UNE PATTE DE PIGEON

DES CARTES POSTALES

UNE CASSETTE VIDEO

UN PARCHEMIN

3



LES ARCHIVES AU FIL DU TEMPS

Tablette
d'argile



Depuis l'Antiquité les peuples ont eu le souci de conserver leurs archives. Les documents étaient alors rédigés sur des tablettes de cire, du bois ou encore du papyrus. Très peu d'entre eux nous sont parvenus, mais grâce à l'archéologie, on peut retrouver des exemples de ces premières traces écrites.

Les premiers dépôts d'archives apparaissent en France au Moyen Âge. Les archives sont d'abord conservées dans des coffres et suivent le roi dans ses déplacements. En 1194, l'Angleterre bat la France lors de la bataille de Fréteval (un petit village du centre de la France) : le roi de France, Philippe Auguste (1180-1223) doit abandonner tous ses biens sur place, y compris ses archives. La perte est considérable : ces documents servent à justifier des droits et privilèges ainsi que de la possession de territoires. Sans eux, le roi perd les preuves de son pouvoir.

A partir de cette date, on commence à conserver les archives, en France, dans des dépôts spécialisés. Philippe Auguste décide que, dorénavant, les archives royales seront conservées avec le trésor royal dans le donjon fortifié du Louvre, puis à la Sainte-Chapelle, édifiée par Saint Louis au cœur de Paris. Les grandes villes commencent également à conserver leurs archives.



Apparition de l'écriture
vers -3000

Invention du papier
vers -200

Bataille de Fréteval
1194

Invention de l'imprimerie
1450

ANTIQUITE

MOYEN ÂGE

- 52, Bataille d'Alésia 800, Charlemagne couronné empereur

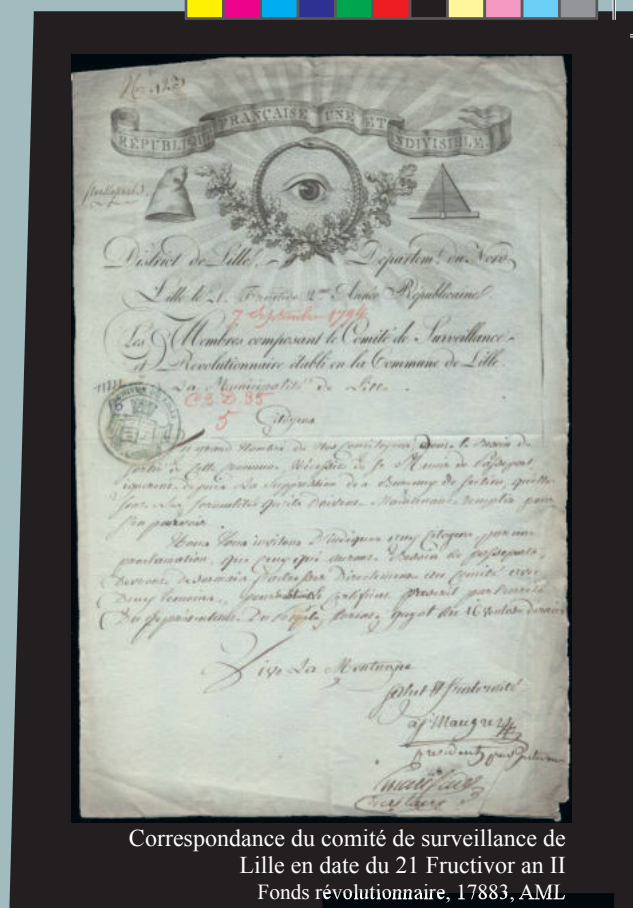
1492,



A la **Renaissance**, l'administration se développe en France. Cela entraîne une augmentation de la production de documents. Les ministres ont tendance à les conserver personnellement. Les dépôts d'archives se multipliant, les documents sont dispersés et beaucoup sont perdus. C'est pour cela que beaucoup de pièces ne nous sont pas parvenues.

La **Révolution française** marque une rupture importante dans l'histoire du pays. La volonté de tirer un trait sur le passé se manifeste, dans un premier temps, par la destruction de nombreux documents produits sous l'Ancien Régime. En 1790, une nouvelle organisation est mise en place, les archives sont conservées au même endroit : les Archives Nationales. **Les archives sont maintenant publiques, elles sont la propriété de la Nation.** La loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) affirme : « Tout citoyen pourra demander dans tous les dépôts aux jours et heures qui seront fixés, communication des pièces qu'ils renferment. Elle leur sera donnée sans frais et sans déplacement, et avec les précautions convenables de surveillance ».

Les archivistes ont pour mission de conserver ces documents, mais aussi de collecter les documents actuels, qui deviendront la mémoire de demain.



Correspondance du comité de surveillance de Lille en date du 21 Fructidor an II
Fonds révolutionnaire, 17883, AML

Aujourd'hui encore, les archives sont la mémoire du peuple. Chacun peut aller les consulter dans toutes les villes de France pour y trouver des traces de sa propre histoire et de celle des territoires.



Création des Archives Nationales 1790 1^{er} ordinateur personnel 1981

Apparition de nouveaux supports : clé usb, DVD... années 2000

TEMPS MODERNES

EPOQUE CONTEMPORAINE

Découverte de l'Amérique 1643, Début du règne de Louis XIV

1789, Révolution française 1882, Ecole obligatoire

1945, Fin de la 2^{ème} Guerre mondiale

LES ARCHIVES DE LILLE

Sous l'Ancien Régime, les archives de la ville de Lille font partie du trésor de la ville. Elles sont confiées au **Mayeur**². A partir du xv^{ème} siècle, elles sont conservées dans un petit palais de la rue Esquermoise.

A la Révolution française, les archives sont dispersées dans différents dépôts. Il n'y a pas de règles précises de conservation des documents. Cette situation va perdurer jusqu'au xix^{ème} siècle. En 1897, les archives sont regroupées à la mairie (actuel palais Rihour). En 1916, un grave incendie détruit la mairie, seule une partie des archives est épargnée.

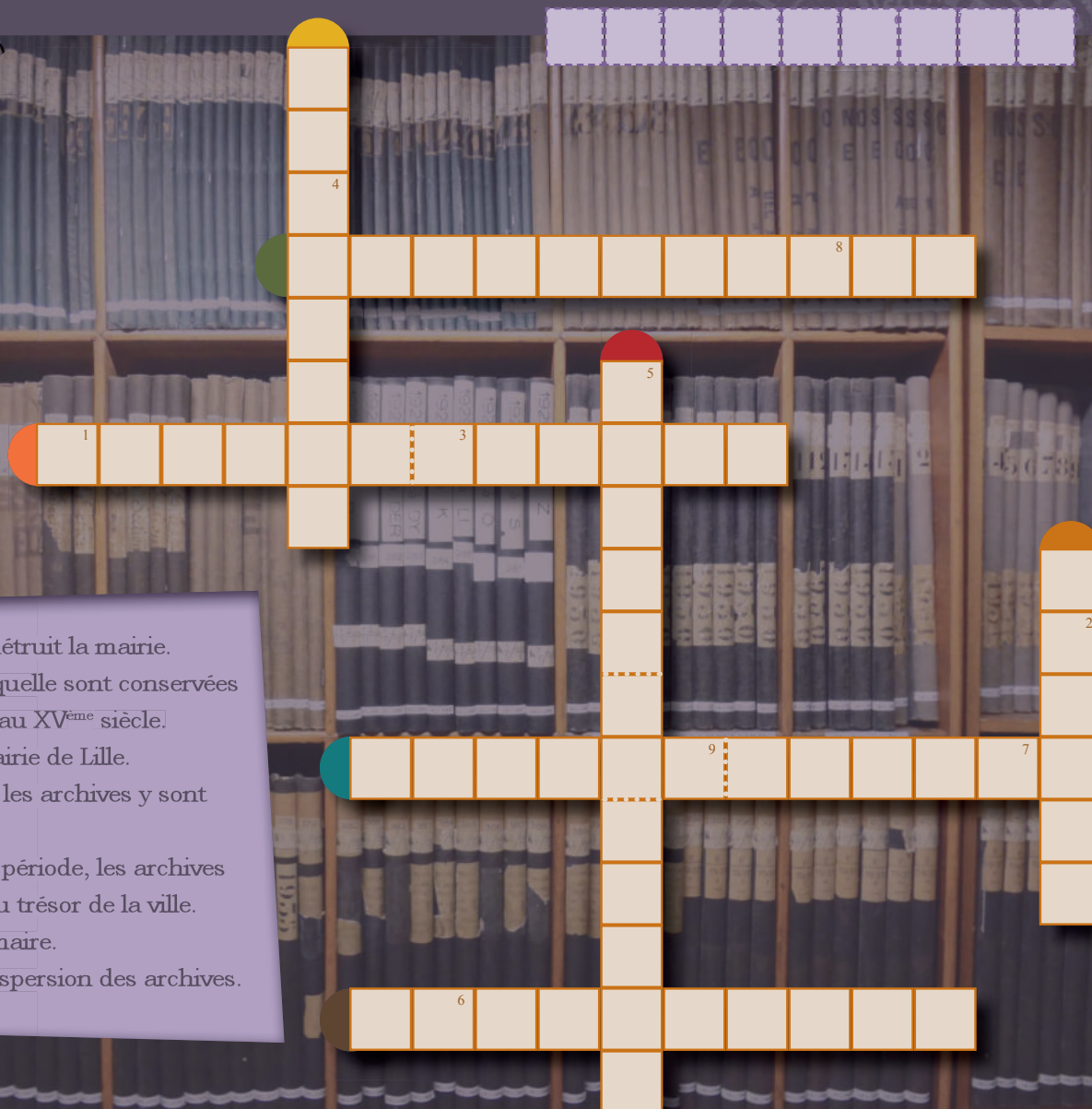
Après la Seconde Guerre mondiale, toutes les archives sont transférées dans des locaux spécialement adaptés de l'actuel Hôtel de ville.

Progressivement, le service des Archives évolue et se modernise. Il s'adapte aux enjeux contemporains tout en garantissant la bonne conservation des archives anciennes.

² **Mayeur** : ancêtre du maire



Lis attentivement le texte ci-contre pour remplir cette grille de mots croisés et trouver le mot mystère.



- En 1916, il détruit la mairie.
- Rue dans laquelle sont conservées les archives au XV^{ème} siècle.
- Ancienne mairie de Lille.
- Aujourd'hui, les archives y sont conservées.
- Durant cette période, les archives font partie du trésor de la ville.
- Ancêtre du maire.
- Période de dispersion des archives.

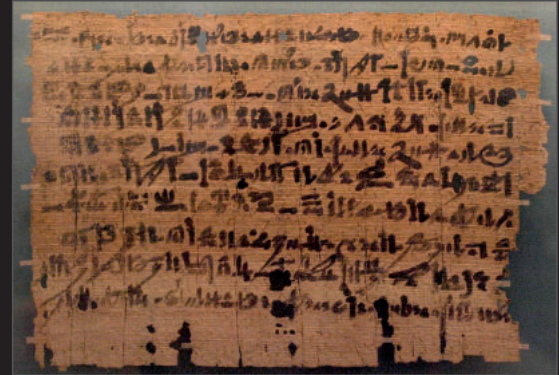


DE LA TABLETTE DE CIRE AU COURRIER ELECTRONIQUE : LES DIFFERENTS SUPPORTS D'ECRIURE

L'écriture s'est développée entre -8000 et -3000. A cette époque, les hommes expriment les sons qu'ils prononcent par des dessins (des images). Par la suite, ceux-ci se simplifient et se transforment en signes plus faciles à reproduire.

L'écriture utilise des supports très variés : pierre, terre séchée ou cuite, papyrus, papier et plus tard microfilm ou écran d'ordinateur. Elle permet de communiquer dans le temps et l'espace.

Dans l'Antiquité égyptienne, on utilise le **papyrus** : c'est une feuille fabriquée avec un type de roseau particulier. Le papyrus reste le principal support d'écriture jusqu'au déclin de l'Empire romain d'Occident en 476. A partir de cette époque, les invasions barbares et la rupture entre l'Orient et l'Occident empêchent la circulation des marchandises d'un continent à l'autre. On se tourne vers un support fabriqué localement : le parchemin.



Un papyrus

Le **parchemin** est une peau d'animal, le plus souvent de veau, chèvre ou mouton. La peau est débarrassée de ses poils puis tendue sur un cadre et séchée. Il existe des parchemins de très grande qualité et assez rares, fabriqués en peau de veau mort-né : les vélins. Ils ont un aspect semi-transparent. **Le parchemin est le seul support des copistes³ européens au Moyen Âge jusqu'à l'apparition du papier. Le parchemin est complexe à fabriquer mais très résistant et durable.** En Europe, beaucoup de documents du Moyen Âge sont ainsi sur parchemin, alors qu'il ne subsiste que très peu de documents sur papyrus. On trouve aux Archives de Lille des parchemins encore parfaitement blancs et dont l'encre est restée noire.

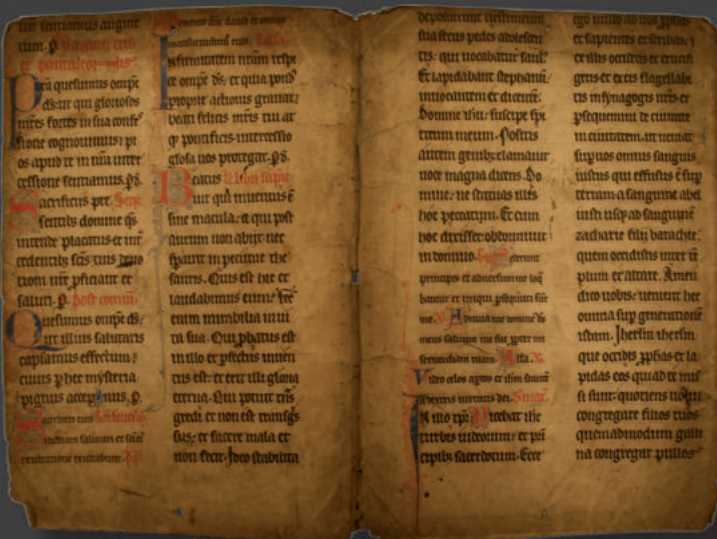
A partir de la fin du ^{xiv}^e siècle, le parchemin est utilisé essentiellement pour la réalisation de documents précieux, d'imprimés de luxe ou encore pour fabriquer des reliures. Le papier commence alors à le supplanter.



Le **papier** est apparu en Chine dès le II^e siècle av. J.C., mais il met dix siècles pour arriver en Europe. Ce n'est qu'au milieu du XIII^e siècle que la Chancellerie⁴ de France commence à l'utiliser. **Son utilisation reste limitée jusqu'à l'invention de l'imprimerie au XV^e siècle.**

A partir de 1850, le papier est à base de fibres de bois, matière encore employée de nos jours. La production devient industrielle. Le papier obtenu actuellement est d'une qualité bien inférieure à celle

du papier chiffon. **Les documents du XX^e siècle sont souvent plus dégradés que ceux des siècles précédents.**



Deux folios parchemins provenant d'un missel, AG 1396, AML

⁴ **Chancellerie** : l'administration

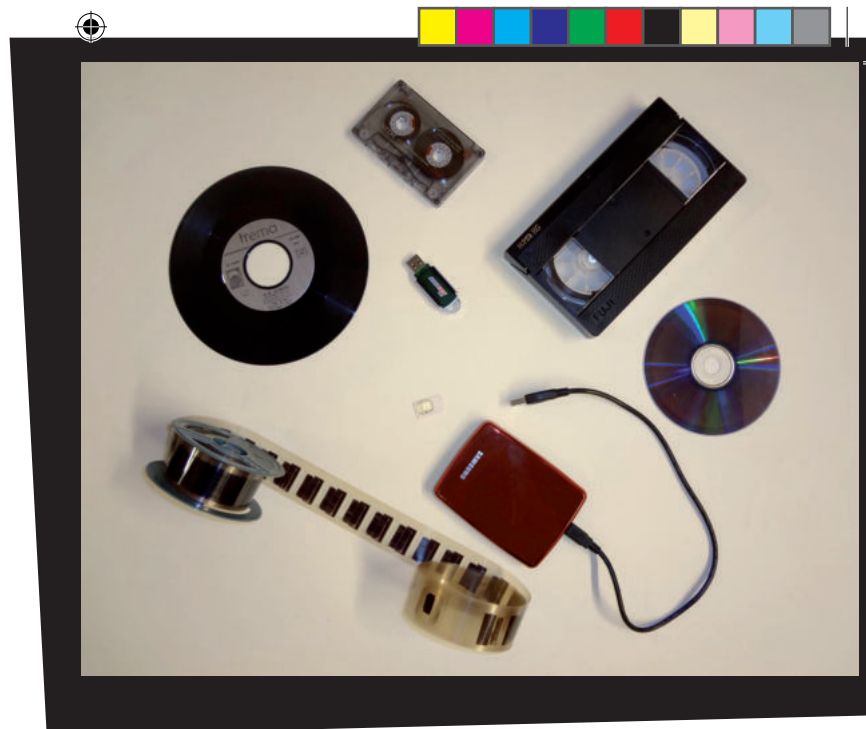


Recette du papier chiffon :

- Mélanger des chiffons (lin, chanvre, coton) à de l'eau et laisser reposer pendant 3 à 12 semaines.
- Déchirer la matière obtenue avec des maillets à clous.
- Mélanger le tout à de la colle, puis le presser, le sécher et enfin le lisser.

Contrairement aux méthodes de fabrication, les matières utilisées ne changeront pas jusqu'au XIX^e siècle.

Au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'informatique se développe. Les documents numériques font leur apparition. Aujourd'hui, une grande partie des documents est produite sous format électronique : mails, pages Internet, photos numériques etc. Ces documents sont conservés sur de nouveaux supports tels que les clés USB, vidéos, DVD, disques durs externes... Ceux-ci prennent peu de place mais leur durée de vie est bien moindre que pour les documents traditionnels. Ils commencent généralement à se dégrader au bout de dix ans et finissent par devenir illisibles.

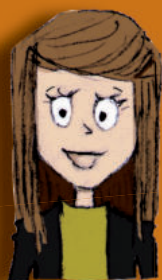


Le rôle de l'archiviste est de rendre accessible tous ces documents et de les préserver afin de les transmettre aux générations futures. Pour cela il doit les protéger contre différents types de détériorations : les conditions climatiques (humidité, froid...) auxquelles sont soumis les documents, les dégâts commis par les insectes, les rongeurs, la poussière et les champignons, ainsi que les accidents (incendies, inondations).



Documents abîmés issus du fonds des AML.





Raye dans cette grille tous les supports que tu trouveras
et tu découvriras un mot qui n'est plus un mystère pour toi !

Attention, certains mots peuvent apparaître plusieurs fois !

Clé USB
Disque Dur
DVD
Microfilm
Papier
Papyrus
Parchemin
Pierre
Terre cuite
Terre séchée
Vélin

T	T	E	R	R	E	C	U	I	T	E
E	M	V	E	L	I	N	P	C	P	P
R	P	I	D	V	D	I	I	L	A	A
R	A	V	C	V	E	D	E	E	P	R
E	P	C	E	R	D	V	R	U	Y	C
S	I	I	R	L	O	D	R	S	R	H
E	E	E	E	A	I	F	E	B	U	E
C	R	V	E	L	I	N	I	H	S	M
H	S	P	A	P	I	E	R	L	R	I
E	M	I	C	R	O	F	I	L	M	N
E	V	D	I	S	Q	U	E	D	U	R

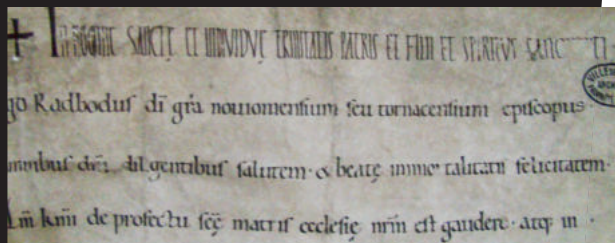
L'ÉVOLUTION DE L'ÉCRITURE

Avant l'invention de l'imprimerie, les livres sont copiés à la main. A la fin du ^{viii}^e – début du ^{ix}^e siècle, Charlemagne (742-814) tente d'uniformiser les différents types d'écritures. Pour cela, il développe des ateliers d'écriture (*scriptoria*) dans les abbayes. On crée la **minuscule caroline** : cette écriture tire son nom de celui de l'empereur (*Carolus Magnus* en latin). Elle adopte des formes rondes et régulières qui la rendent facile à lire.

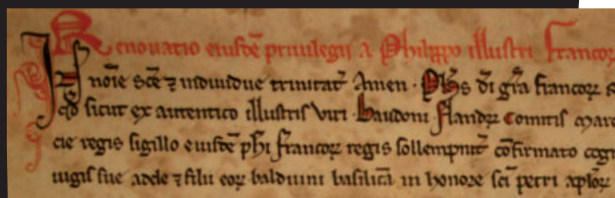
Au ^{xii}^e siècle, on évolue vers **l'écriture gothique**. Les lettres présentent des angles plus marqués.

On trouve également des documents rédigés en **cursive** : cette écriture, au tracé rapide, qui est encore celle que nous utilisons tous les jours, est plus ou moins facile à lire selon le copiste, le temps qu'il avait pour écrire le texte et son intérêt pour celui-ci. La lecture de ce type de manuscrit peut être très délicate, surtout quand le document date de plusieurs siècles.

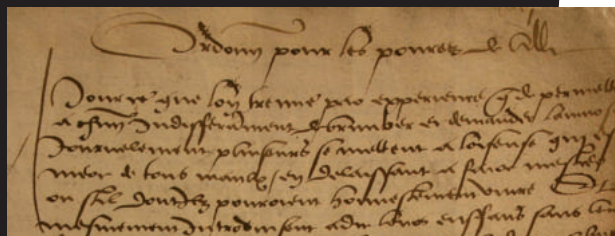
Vers 1450, Johannes Gensfleisch, plus connu sous le nom de **Gutenberg**, a l'idée d'utiliser une presse à imprimer et des caractères mobiles en plomb. Les premiers livres imprimés selon ce procédé sont en caractères gothiques.



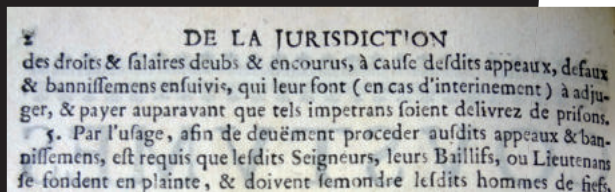
Donation de l'autel de Gits
à la Collégiale Saint-Pierre de Lille
169/3749, AML



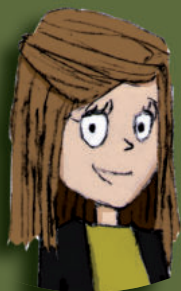
Privilège du Chapitre Saint-Pierre de Lille,
rouleau de parchemin du ^{xiii}^e siècle
168/3737, AML



Ordonnance pour les pauvres
380 classement Desplanques, AML



Coutumes et usages de la Ville de Lille
15462, AML



Ecris ton prénom
avec 3 écritures
différentes.

a b c d e f g h i j k l m
n o p q r s t u v w x y z

a b c d e f g h i j k l m
n o p q r s t u v w x y z

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk Ll Mm
Nn Oo Pp Qq Rr Ss
Tt Uu Vv Ww Xx Yy Zz

Les Archives de Lille conservent de nombreux documents permettant d'observer l'évolution de l'écriture. Ces évolutions obligent l'archiviste à **savoir déchiffrer les écritures de toutes les époques**. C'est pourquoi, beaucoup d'archivistes, au cours de leur formation, étudient et pratiquent la **paléographie** : l'étude des écritures anciennes.

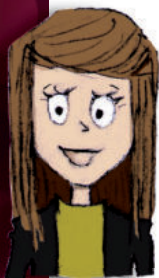




LES SCEAUX

L'homme, depuis qu'il produit des documents, a toujours eu le souci de lutter contre des faux qui pourraient lui nuire. Ainsi, il recherche des façons de vérifier, d'authentifier les documents qu'il reçoit et tente de créer des documents infalsifiables⁵ par d'autres.

Les sceaux sont des **empreintes sur des galettes de cire** d'une image figurant ou symbolisant l'auteur du document. Les empreintes sont réalisées à partir de matrices (tampons en métal). Ces dernières sont uniques et précieusement gardées, afin que personne, en dehors de leur propriétaire, ne puisse les copier. Un sceau comprend l'identité de la personne inscrite tout autour (la légende) et une illustration centrale (le type).



Le savais-tu ?

Aujourd'hui encore, le ministre de la Justice est appelé Garde des Sceaux [il est chargé de la garde du sceau de la République].

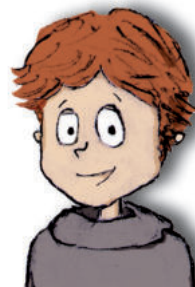


Sceau de la République



Sceau de Jeanne de Flandre
169/3750, AML

Les archives de Lille conservent de nombreux sceaux de comtes, seigneurs et rois. Les plus anciens datent du XII^{ème} siècle.





Il existe différents types de sceaux :

le **sceau équestre** représente un noble à cheval, armé, l'épée haute ; il insiste sur la fonction militaire du seigneur, qui doit servir son suzerain⁶ et protéger son vassal⁷.

le **sceau féminin** : les femmes sont figurées de face, debout, assises ou encore à cheval. Elles portent une tenue caractéristique de leur époque : voile, bliaud⁸, manteau... Elles peuvent être entourées de blasons ou de tout autre élément représentatif d'une région, d'une ville...

La particularité principale du sceau féminin est sa forme en navette (ovale) alors que la plupart des autres types de sceau sont de forme arrondie.

le **sceau en majesté** : le roi ou l'empereur, couronné, vêtu d'un manteau, est assis sur un trône ; il porte des éléments symbolisant sa fonction (sceptre, main de justice⁹...).



Sceau de
Philippe le Beau
1482-1506
80/1466, AML



Sceau de Marguerite,
comtesse de Flandre.
1244-1280

6/67, AML

*Sur ce sceau,
la comtesse
est entourée
par deux lions
des Flandres
et tient à la
main droite une
fleur de lys.*



Sceau de Charles V
1364-1384
8/106, AML

⁵ **Infalsifiable** : impossibles à copier.

⁶ **Suzerain** : au Moyen Âge, seigneur qui possède des terres (un fief) dont dépendent d'autres terres confiées à des vassaux qu'il protège en échange de leurs services.

⁷ **Vassal** : au Moyen Âge, homme lié par un «contrat» (cérémonie de foi et hommage) à un seigneur, apportant à celui-ci aide et conseils en échange de sa protection et d'un fief.

⁸ **Bliaud** : robe de drap de laine portée sur une tunique en lin.

⁹ **Main de justice** : sorte de sceptre en forme de main indiquant que le roi a le pouvoir de rendre la justice.





De la fin de l'Empire romain d'Occident (V^{ème} siècle) jusqu'au IX^{ème} siècle environ, les actes¹⁰ sont considérés comme valides si les personnes concernées écrivent elles-mêmes leurs noms et que figurent leurs titres et qualités, ainsi que l'empreinte de leur cachet. Les personnes qui ne savent pas écrire dessinent une croix et font noter leur engagement par un témoin.

Signatures de François I^{er} (1515-1547),
Louis XIV (1638-1715)
et Marie-Antoinette (1755-1793).

Fonds Gentil, 15370/228, AML

La **signature** se généralise au XIV^e siècle, ce qui entraîne petit à petit l'abandon du sceau, sauf dans les chancelleries et les juridictions¹¹. A partir du roi François I^{er} (1515-1547), la signature autographe du roi devient indispensable et coexiste avec le sceau. Celui-ci reste utilisé jusqu'à la Révolution, puis il est remplacé par le cachet au XIX^{ème} siècle, puis au cours du XX^{ème} siècle par des tampons encreurs appliqués directement sur le document. Le principe reste le même, seul le support change.

Les archivistes portent toute leur attention à la préservation des sceaux attachés aux documents qu'ils conservent. Les sceaux sont souvent très fragiles. Ils s'effritent facilement et cassent au moindre choc. Leur manipulation réclame le plus grand soin et leur conservation nécessite des précautions particulières. Préserver un sceau est essentiel pour garantir l'authenticité du document concerné.



¹⁰ Actes : écrits officiels

¹¹ Juridictions : administrations et tribunaux





Dessine ton propre sceau !



UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : LA CHARTE DE JEANNE DE FLANDRE

Qu'est-ce qu'une charte ?

C'est un document écrit qui énonce les droits et les privilèges accordés par un seigneur, ici la comtesse Jeanne de Flandre. Les chartes se développent à partir du Moyen Age. Elles sont souvent sur parchemin (de grande qualité) et rédigées en latin ; elles s'accompagnent du sceau des personnes concernées.



Que contient la charte de Jeanne de Flandre ?

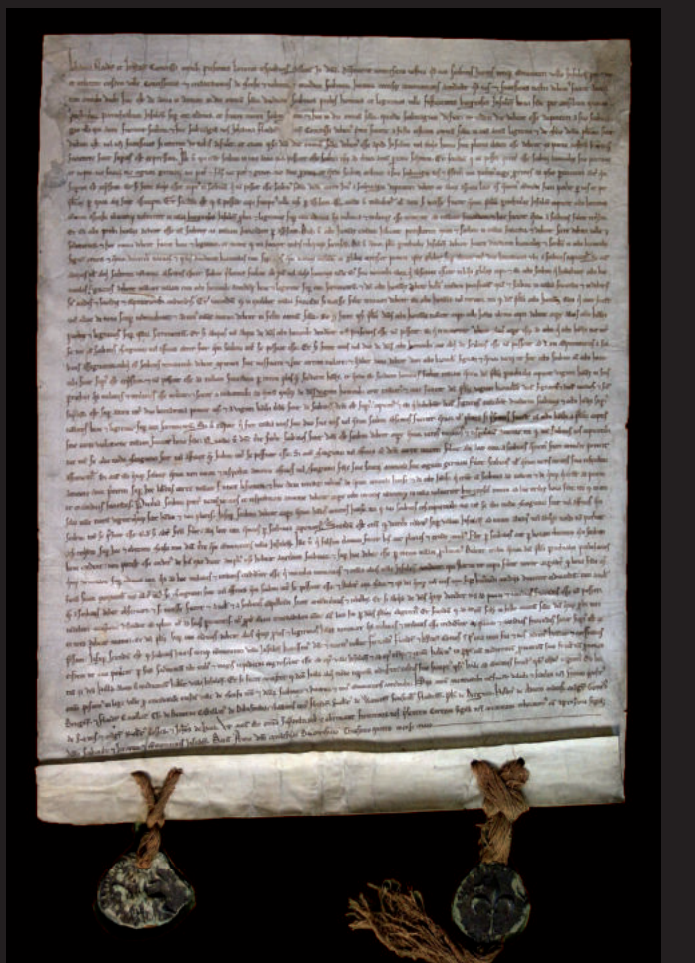


Cette charte de 1235 constitue l'acte de naissance de la municipalité lilloise. Elle définit la composition et le fonctionnement du Magistrat de la ville, ancêtre du conseil municipal. Il était constitué de vingt-cinq personnes, dont le mayer (maire), le rewart (chef de la police), les échevins (adjoints), le garde-orphène (responsable de la propreté publique), les jurés et huit hommes désignés par les prêtres des paroisses. La charte est datée en bas de page ; elle est rédigée sur du vélin, en latin, dans une écriture gothique.

On l'appelle charte de Jeanne de Flandre car c'est la comtesse Jeanne qui la fait réaliser en mai 1235 :

elle accepte par écrit que la ville édite ses lois, les fasse respecter et organise la vie municipale. Lille obtient donc des privilèges qui l'émancipent du pouvoir de la comtesse. La ville reste soumise à Jeanne de Flandre, tout comme celle-ci est soumise au roi de France, son suzerain.

Pendant 6 siècles, tous les rois et empereurs qui se succéderont confirmeront cette charte.



Les sceaux

Il y en a deux : celui de la comtesse Jeanne de Flandre et celui de la ville de Lille.

Le sceau de la ville de Lille est orné de son symbole, toujours utilisé de nos jours : **la fleur de lys argentée**. Ce symbole aurait été choisi car en ancien picard, fleur de lys se dit fleur de lile. Néanmoins, l'origine de ce symbole reste incertaine et plusieurs explications sont possibles.

Sur le sceau de Jeanne de Flandre, **la comtesse est représentée à cheval, tenant un faucon au poing**. Ce sceau est utilisé pour rappeler sa puissance militaire et par là même son autorité sur la ville.

Qui est Jeanne de Flandre ?

Jeanne est née en 1200. Elle est la fille de Marie de Champagne et du comte de Flandre Baudouin IX, un lointain descendant de Charlemagne et le beau-frère du roi de France Philippe Auguste. Il dirige un territoire riche et puissant. En 1202, Baudouin IX part en croisade : il n'en reviendra pas.

Jeanne et sa sœur Marguerite sont alors élevées par le roi de France. En 1212, Jeanne épouse Ferrand de Portugal, qui va diriger la Flandre. France et Flandre se disputent certains territoires et s'affrontent lors de la bataille de Bouvines en 1214 : Ferrand est battu et devient le prisonnier du roi. A 14 ans, Jeanne reste seule pour gouverner le comté. Elle s'occupe plus particulièrement du développement de la ville de Lille : elle autorise l'installation de couvents, fonde des hôpitaux comme l'Hospice Comtesse (rue de la Monnaie), régule la navigation etc. Elle est aujourd'hui un personnage emblématique de la ville de Lille.





LE QUIZZ DES ARCHIVES

1. Selon toi, les archives sont :

- A. des vieux parchemins
- B. des livres datant de plus de 200 ans
- C. tous les documents produits ou reçus par un organisme

2. Qui peut consulter les archives ?

- A. tout le monde
- B. les historiens uniquement
- C. personne, les archives doivent rester secrètes

3. Sur quoi écrivait-on dans l'Antiquité ?

- A. du papier
- B. du papyrus
- C. sur des feuilles d'arbres

4. Qu'est-ce que le parchemin ?

- A. de la peau d'animal séchée
- B. le plan de tous les chemins menant à une ville
- C. un assemblage de feuilles de roseau séchées

5. Depuis quand utilise-t-on du papier en France ?

- A. depuis l'Antiquité
- B. depuis le Moyen Âge
- C. depuis le début du XX^{ème} siècle

6. De qui vient la minuscule caroline ?

- A. Charles Martel
- B. Charles de Gaulle
- C. Charlemagne

7. A quoi sert un sceau ?

- A. à faire joli
- B. à authentifier un document
- C. à faire des pâtes de sable

8. A quoi sert la Charte de Jeanne de Flandre ?

- A. à organiser la vie politique de la ville
- B. à obliger les lillois à payer un impôt supplémentaire
- C. à raconter l'histoire de la ville

9. Depuis quand les Archives Nationales existent-elles ?

- A. depuis la bataille de Fréteval
- B. depuis la Révolution
- C. depuis 1998

10. En quoi sont fabriqués les sceaux ?

- A. en pâte à modeler
- B. en plâtre
- C. en cire



REPONSES

PAGE 3

1: une affiche, 2: des partitions, 3: un rasoir,
4: un éventail, 5: une plume, 6: un silex,
7: une patte de pigeon, 8: une décoration
militaire, 9: un registre, 10: une clé, 11: des
cartes postales

PAGE 7

● Incendie ● Esquermoise ● Palais Rihour
● Hôtel de Ville ● Ancien Régime ● Mayeur
● Révolution

PAGE 11

T	T	E	R	R	E	C	U	I	T	E
E	M	V	E	L	I	N	P	C	P	P
R	P	I	R	V	D	I	L	A	A	
R	A	V	S	V	E	D	E	E	P	R
E	P	C	E	X	E	V	R	U	V	C
S	I	K	L	O	D	R	S	R	H	
E	E	E	E	A	I	E	B	U	E	
C	R	V	E	L	I	N	I	H	S	M
H	S	P	A	P	I	E	R	L	R	
E	M	I	C	R	O	F	I	L	M	N
E	V	D	I	S	Q	U	E	D	U	R

Archives

PAGE 20

1C, 2A, 3B, 4A, 5B, 6C, 7B, 8A, 9B, 10C

CONTACTS

L'accès aux archives est libre et gratuit pour tous.

Service des Archives municipales de Lille

Hôtel de Ville de Lille

Place Augustin Laurent

BP 667

Tél : 03.20.49.53.71

Email : archives@mairie-lille.fr

Site internet : archives.lille.fr



conception graphique : Fanny Hüther - Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Lille

Archives
municipales

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE